



Procédure d'Admission en 1^{er} cycle universitaire et en Ecoles d'Architecture en France pour l'année universitaire 2009-2010

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que les candidats, désirant s'inscrire en 1^{er} cycle universitaire ou aux Ecoles d'Architecture en France pour l'année universitaire 2009-2010, devront effectuer leurs démarches à partir du site Internet de l'Espace Campus France www.tunisie.campusfrance.org où ils y trouveront les formulaires ainsi que les explications relatives à l'accomplissement de cette démarche.

Les pièces justificatives nécessaires devront être adressées ou déposées directement à la nouvelle adresse de l'Espace Campus France Tunis : 17, Rue Félicien Challaye – Mutuelleville – Tunis.

Une épreuve écrite obligatoire d'évaluation de la connaissance de la langue française aura lieu du 19 au 26 février 2009 à Tunis et à Sfax.

La procédure inclura également un entretien obligatoire auprès de l'Espace Campus France.

Les démarches de candidatures et d'inscription au test devront être effectuées avant le **31 janvier 2009**.

Il est à signaler que cette procédure ne concerne pas les candidats préparant le baccalauréat français ou déjà titulaires de ce diplôme. Ils devront, cependant, accomplir une démarche particulière sur le site : www.admission-postbac.fr.